



PUBLICITÉ



Home / Régions / Fribourg

Des classes bilingues à Fribourg

Contenu réservé aux abonnés



Des classes bilingues à Fribourg

Partager cet article sur:



16.03.2021

Des écoliers germanophones et francophones feront classe commune à La Vignettaz

MAGALIE GOUMAZ

Enseignement » L'école de la Vignettaz à Fribourg va ouvrir à la prochaine rentrée scolaire deux classes bilingues pour les petits écoliers de 1H et 2H, annonce un communiqué de presse diffusé hier. Les parents intéressés par ce projet pilote peuvent y inscrire leurs enfants jusqu'au 30 avril, après une rencontre qui leur permettra d'obtenir de plus amples informations.

Les élèves francophones et germanophones vont s'asseoir sur les mêmes bancs d'école, si possible à parts égales. Les leçons et activités se dérouleront dans les deux langues selon une grille horaire qui précisera la répartition. Seule exception: l'enseignement de la langue maternelle durant deux unités par semaine en 2H.

Tirage au sort

Ce projet ne se fera pas au détriment des autres classes et sera accessible sur une base volontaire. Si les candidatures dépassent les capacités, un tirage au sort sera effectué, lit-on dans la documentation publiée hier. Selon les effectifs prévus pour la prochaine rentrée scolaire, près de 200 enfants de la Vignettaz sont potentiellement concernés.

Le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, à la tête de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), rappelle que le concept cantonal de l'enseignement des langues, présenté en 2009, prévoit une telle offre. «Mais nous voulions aller du haut vers le bas, c'est-à-dire qu'après avoir introduit les classes bilingues dans les collèges et les cycles d'orientation, le temps est venu pour le primaire. Le but étant que les élèves qui ont intégré une classe bilingue puissent poursuivre leur scolarité selon le même schéma», répond-il. Après une première période de trois ans, qui fera l'objet d'un suivi régulier, un groupe de réflexion analysera les possibilités d'extension de l'enseignement bilingue jusqu'à la 8H ainsi qu'à d'autres établissements.

L'école de la Vignettaz se prête particulièrement bien à cette première expérience, car elle dispose déjà d'un établissement francophone et d'un établissement germanophone. «La ville de Fribourg est aussi un bon terreau pour un début, avec une part importante de parents alémaniques ou bilingues», souligne le conseiller d'Etat.

L'opération aura cependant un coût. L'Etat prend à sa charge l'enseignement, tandis que la commune met à disposition le matériel, selon la répartition habituelle. «Les coûts supplémentaires s'expliquent par le fait que nous créons deux classes supplémentaires», indique Jean-Pierre Siggen.

Pression politique

Le conseiller d'Etat est conscient que le projet pilote de la Vignettaz créera peut-être des frustrations ailleurs car la demande des parents est forte, certains étant même prêts à déménager pour favoriser le bilinguisme de leurs enfants. Dans un communiqué publié hier, l'association des parents d'élèves Schule & Elternhaus salue ainsi le projet, ajoutant «que de nombreuses familles attendaient cette possibilité de scolarisation bilingue pour leurs enfants». Elle rappelle qu'elle demande depuis des années qu'une telle structure soit mise en place, et que le Conseil général de la ville de Fribourg s'est également prononcé en faveur de classes bilingues. Au niveau cantonal, le Grand Conseil a lui aussi mis la pression en acceptant en 2018 une motion de Pierre Mauron (ps, Riaz) et de Peter Wüthrich (plr, Domdidier) sur l'apprentissage de la langue partenaire par immersion.

La généralisation des classes bilingues se heurte cependant au principe constitutionnel de la territorialité des langues. A savoir que la langue d'enseignement doit correspondre à la langue pratiquée dans la ou les communes qui forment le cercle scolaire. Les Fribourgeois ont refusé en 2000 une modification de la loi scolaire qui prévoyait l'enseignement par immersion dans tous les cercles scolaires. Depuis, l'Etat est contraint de contourner ce mur en favorisant d'autres formes d'apprentissage de la langue partenaire, comme les séquences d'enseignement dans l'autre langue, les échanges linguistiques ou la formation des enseignants.